Discours du Maire

Inauguration du parc et du parking des deux jalles et leurs aménagements

Mercredi 3 /05/2023 – 14h

Monsieur le Sous-Préfet,

Madame la Conseillère Départementale,

Monsieur Christian LAGARDE, Président de la Communauté de Communes Médullienne,

Madame, Monsieur le représentant Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde et de SEM Energies,

Messieurs les représentants des forces de l'ordre et de la sécurité,

Mes chers collègues élus,

Mesdames Messieurs les commerçants et artisans,

Mesdames Messieurs les directeurs, directrices, enseignants et enseignantes,

Mesdames, Messieurs du Monde Associatif,

Mesdames Messieurs les agents communaux ou intercommunaux,

Mesdames, Messieurs les partenaires, représentants d'entreprises,

Mesdemoiselles et messieurs membres du Conseil Municipal des Jeunes,

Chers amis,

Je suis ravi de vous accueillir aujourd'hui, en ce bel après-midi ensoleillé pour inaugurer les aménagements de notre parc des deux jalles, du parking et ses ombrières photovoltaïques. Nous n'arrêtons pas en ce moment à Castelnau, nous inaugurions dimanche dernier la Maison de la Mémoire Partagée et des Combattants et nous nous retrouvons à nouveau en ce jour pour une nouvelle inauguration. Cet enchainement d'événements est preuve de notre dynamisme, de notre action et des projets que nous menons à bien !

Comme je le disais, je suis ravi de vous voir nombreux aujourd'hui pour inaugurer les aménagements de ce que j'aime appeler le « poumon vert de notre commune ». Je vous remercie de votre présence et d'avoir pu vous libérer en ce milieu de semaine et d'avoir parfois bousculé vos agendas pour être présent.

Initialement, cette inauguration devait avoir lieu le 17 septembre 2022, à l'occasion des Journées du Patrimoine. Nous avions tout prévu, tout organisé et malheureusement, les terribles incendies qui ont ravagé Sainte Hélène et Saumos nous ont conduits à reporter cette inauguration. Nous étions mobilisés pour venir en aide à nos villes voisines, et il nous semblait fortement inapproprié de faire la fête et célébrer notre parc pendant ce moment difficile.

Ce jour est finalement arrivé et il m'est cher à plus d'un titre puisqu'aujourd'hui nous inaugurons le parc dans sa globalité. Nous inaugurons l'aire de jeux, le mobilier, les cheminements, les aménagements ainsi que le parking des deux jalles et ses ombrières photovoltaïques sous lesquelles nous nous trouvons actuellement.

A savoir que nous avions déjà inauguré le pumptrack en juin 2022. Nous avions même fait venir le champion du Monde de Pumptrack !

Je vous indique rapidement la manière dont va se dérouler cette inauguration. Après avoir dit quelques mots sur le projet et les différents aménagements qui ont été réalisés, je laisserai la parole à mes collègues ici présent, le représentant de M. Pintat, Président du SDEEG, Madame la Conseillère Départementale et Monsieur le Sous-Préfet. Ensuite, nous procèderons à la signature de deux chartes : la Charte EcoQuartier, démarche dans laquelle la Commune de Castelnau s'engage officiellement, ainsi que la charte de stationnement des commerçants, réalisé par l'Association des Commerçants de Castelnau de Médoc, représentée aujourd'hui par Madame Jaouen.

Nous irons couper le ruban situé symboliquement entre le parc et le parking puis nous effectuerons une visite du parc pour y découvrir tous ses aménagements. Mes collègues et les agents municipaux pourront répondre à vos questions et apporter des informations et détails techniques sur les différentes installations.

Je vous propose de clôturer cette visite par un pot convivial 0 déchet, du côté du Skate Park, réalisé par le footruck Solange et Ginette et offert par le SDEEG et la mairie. Là-bas, des animations pour petits et grands sont installées avec notamment la présence de la Roxoumobile, une ferme itinérante lancée par une Castelnaudaise, des démonstrations de pumptrack, ainsi que des expositions photos et vidéos montrant les réalisations avant et après.

Nous souhaitions rendre cet événement accessible à tous, l'ouvrir à tous les Castelnaudaises et Castelnaudais, car c'est à eux qu'appartient ce parc, c'est eux qui se l'approprient, qui l'empruntent chaque jour, c'est pour eux que nous y avons réalisé les différents aménagements.

Merci à tous les partenaires qui feront de cet événement un succès et aux agents et élus d'avoir contribué à son organisation.

Je le disais toute à l'heure, aujourd'hui nous n'inaugurons pas seulement le parc des deux jalles, qui est là depuis bien longtemps, nous inaugurons tous ses aménagements et installations, qui font du parc un lieu clé, central de Castelnau.

Idéalement situé, à deux pas des écoles, de la mairie, de la place de l'église, du Moulin des Jalles, de la Cabane aux Partages et à quelques mètres des commerces du centre-ville, le parc des deux jalles et ses 25 000 m² ont une position idéale au cœur de notre ville. Le parc est un espace privilégié de verdure où il est agréable de marcher, flâner, s'arrêter, se promener, lire, jouer, pique-niquer… il nous semblait nécessaire d'en faire un lieu de vie incontournable de Castelnau.

Depuis toujours, il est un lieu de vie, apprécié pour son calme, sa taille et son cadre qui offre de la nature en ville. Au fil du temps, nous y avons ajouté des éléments : tables de pique-nique, mobilier,

skate park ou encore le city-stade en 2016. Vous me direz, pourquoi le réaménager alors ? Eh bien nous avons mené certains travaux pour répondre aux besoins de nos habitants.

En effet, vous le savez je ne le cesse de le répéter, notre population augmente, les familles sont de plus en plus nombreuses à s'installer sur notre belle commune. C'est pourquoi en 2019, nous avons lancé une étude avec Aquitanis pour adapter nos équipements publics à cette évolution démographique et en créer de nouveaux. Cette étude a permis de définir les « projets d'avenir pour Castelnau-de-Médoc » et de faire émerger plusieurs projets, réalisables à plus ou moins long terme.

Le premier projet constituait au réaménagement du parc des deux jalles. Le réaménagement du parc, et la construction d'un parking, étaient des demandes des habitants qui ont été concertés durant toute l'étude. Avoir une véritable aire de jeux, mieux circuler à pied, à vélo, en poussette ou en fauteuil roulant, se stationner plus facilement… ce sont des souhaits émis par les castelnaudais lors de cette longue phase de concertation.

Aussi, les fortes inondations que nous avons connues au déconfinement au mois de mai 2020, ont accéléré le processus et nous ont poussés à penser notre projet différemment. Le parc a subi de gros dégâts pendant ces inondations, l'aire de jeux a été presque totalement détruite. Cela nous a permis d'enclencher la mise en œuvre du projet de réaménagement. Tout cela n'aurait pas été possible sans le programme France relance de l'Etat pour relancer l'économie suite au COVID. Le plan France Relance nous a en effet permis de financer le projet et lui donner une plus grande ampleur.

Pour le mener à bien, il nous a fallu affiner les besoins. Quels équipements ? Quels travaux ? Quels aménagements ? Nous avons constitué un groupe de travail en interne, composé d'élus et agents compétents et nous avons lancé le projet. Une fois les partenaires associés et les finances trouvées, nous avons pu lancer les travaux qui ont eu lieu entre 2020 et 2022.

Le réaménagement du parc comprend les réalisations suivantes :

• La re-création d'une aire de jeux agrandie, accessible aux personnes à mobilité réduite, avec des modules modernes pour tous les âges. Celle-ci a ouvert au public au printemps 2021.

• La création du pumptrack, un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés pouvant être utilisé avec différents équipements sportifs. Celui-ci fête sa première année et a été inauguré le 3 juin 2022.

• La réfection d'une partie des cheminements doux, pour permettre un meilleur déplacement des personnes à mobilité réduite et des poussettes.

• Le remplacement du mobilier urbain : bancs, banquettes, arceaux à vélos, poubelles dotées de tri sélectif et ramasse mégots ont été installés selon un code couleur permettant d'identifier les différentes zones du parc en fonction des activités : coin lecture, aire de jeux, pumptrack… Seules les anciennes tables de pique-nique ont été gardées et réhabilitées par les agents de nos services techniques.

• L'aménagement paysager, avec la plantation de nouvelles essences dans le parc notamment des haies pour délimiter ses bordures. Le choix des essences s'est arrêté sur celles favorisant de la ramure, apportant ombrage et jolies couleurs à l'automne, pas trop racinaires et surtout demandant peu d'eau.

• La création d'un boulodrome, abrité par des ombrières photovoltaïques pour accueillir notamment les associations de pétanque et les amateurs.

• La création d'un local pour le Comité des Fêtes, dans l'ancien club-house du football afin d'y accueillir les manifestations de l'association (vide greniers, marchés nocturnes, fête de la musique…). Ce local sera probablement inauguré spécifiquement, à l'occasion d'une fête organisée par le Comité des Fêtes mais vous pourrez le découvrir tout à l'heure lors de la visite ou à l'occasion de la Fête Franco Portugaise qui a lieu les 14 et 15 mai prochains.

• Enfin, la réhabilitation de l'éclairage public avec la mise en place de détecteurs de mouvement.

Aujourd'hui le parc comprend sur 25 000 m², 19 arbres plantés, 21 bancs et banquettes, 10 corbeilles de tri, 10 supports vélos, 6 tables de pique-nique et 1 borne de réparation vélo mise en place par le PNR que je remercie.

Plus qu'un parc, il s'agit d'un lieu de vie, de rencontres et d'échanges où se mêlent les générations. Certains s'y réunissent pour marcher, pour faire du vélo, pour venir y pratiquer une activité sportive, pour amener les enfants à l'aire de jeux, pour pique-niquer… et on l'a bien appris pendant le confinement, il est important de pouvoir offrir de tels espaces à nos habitants, ouverts, libres et gratuits !

En complément de la réalisation du parc, il nous semblait essentiel de réaliser un espace de stationnement vaste et accessible à tous. Ce sont des phrases qui reviennent souvent à Castelnau, « il n'y a pas de places » et « on ne peut pas se garer ». Mais si, on peut se garer à Castelnau et je ne cesse de le répéter, nous avons plusieurs poches de stationnement dans le centre et aux abords du centre-bourg avec des arrêts minutes, des espaces en zones bleues et des zones de stationnement libre sans limite de temps et gratuites. Pour autant, nous avons compris la demande et réalisé ce parking sur une surface de 6 200m², qui comprend 111 places ainsi que des espaces pour les vélos, les deux-roues motorisées, les camping-cars, et les personnes à mobilité réduite.

Le parking a été conçu sur ce site qui abritait autrefois les anciens services techniques de la commune, qui ont déménagé en 2019, ainsi qu'une entreprise de bois, Bois Décors. Je vous invite à regarder les photos d'avant, exposées sous le chapiteau après la visite, vous vous rendrez compte des changements impressionnants réalisés sur ce site et du fait que, finalement, on oublie vite comment c'était !

La création de ce parking a pour objectifs :

- de proposer une offre de stationnement encore plus large aux Castelnaudais, en créant une poche de stationnement supplémentaire

- de permettre aux commerçants et artisans de s'y stationner sans limite de temps et ainsi de libérer des places en centre-bourg.

Cet espace de stationnement permet d'accéder facilement et rapidement à pied aux commerces, services publics, écoles, à la Cabane aux Partages, à l'ancien collège…

La Municipalité espère par ce biais répondre aux problématiques de stationnement identifiées.

C'est dans ce cadre, avec l'Association des Commerçants de Castelnau-de-Médoc nous avons réalisé une charte de stationnement. Nous avons proposé à l'ensemble des commerçants et artisans de la commune de stationner sur ce parking et de rejoindre leur commerce à pied. En s'engageant à ne plus

stationner dans le centre-bourg, les commerçants et employés signataires permettront une meilleure fluidité de la circulation et à leurs clients d'accéder aux commerces plus facilement.

Je remercie l'ensemble des commerçants signataires de participer à cet effort collectif et à l'Association d'en être à l'initiative. Pour marquer le coup, la charte sera signée après les discours, par Madame Jaouen, membre du bureau de l'ACCM et gérante du tabac Le Castelnovo, et par d'autres commerçants s'ils le souhaitent.

Toujours dans une démarche environnementale qui est au cœur de nos projets, le parking a également été aménagé avec la plantation de 22 arbres et l'installation de mobilier, bancs, poubelles de tri sélectif.

Mais le véritable atout de ce parking est qu'il est totalement abrité par des ombrières photovoltaïques. Je remercie vivement le SDEEG, la société d'économie Mixte Gironde Energies, Terra Energies et See You Sun pour la mise en œuvre de ces ombrières.

En tout, 1 500 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés en 2022 permettant la création d'énergie verte. Les ombrières ont une capacité de 310 kilowatt crête et produiront annuellement 370 mégawatheure ce qui équivaut à la consommation électrique de 120 foyers.

Tout en répondant à l'ambition écologique de la municipalité, le projet apportera également un confort aux utilisateurs des équipements publics à proximité.

Cette installation démontre une fois de plus notre engagement en faveur de l'environnement. Nous avions installé des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Thomas Pesquet et faisons en sorte d'intégrer cette démarche dans tous nos nouveaux projets.

A l'avenir, le parc va encore évoluer puisque nous avons deux grands projets en cours qui vont avoir un impact sur ce lieu de vie ! Ces projets sont également issus de notre programmation pluriannuelle d'investissement et des projets d'avenir pour la ville. Ils sont déjà plus ou moins avancés.

Il y a parmi eux la création du Hameau des Familles, avec Aquitanis, qui prendra place de l'autre côté de la jalle, sur l'ancien stade de football, entre la maison médicale, les écoles. Il sera constitué d'une résidence intergénérationnelle de 26 logements à vocation senior, avec des espaces collectifs pour les familles, les associations et les services du Centre Communal d'Action Sociale. Aménagé comme un prolongement du parc, il sera relié au parc des deux Jalles via une passerelle. Un théâtre de verdure viendra compléter le tout pour offrir un espace culturel en extérieur, pouvant accueillir des spectacles, concerts et animations.

Le second projet et celui de la création d'un espace culturel à l'ancien collège, qui devrait accueillir une médiathèque et des espaces pour les associations culturelles et de loisirs comme la SCAPA. La proximité de cet espace avec le parc et le parking des deux jalles sera idéale.

Comme vous pouvez le constater, la Commune de Castelnau de Médoc porte un projet d'aménagement ambitieux en faveur de la revitalisation du centre-ville et du mieux vivre ensemble. C'est pourquoi nous avons décidé d'inscrire sa démarche globale dans celle de l'EcoQuartier pour que demain soit plus résilient, sobre et inclusif.

La démarche écoquartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement. Elle a été lancée en 2009, en application des lois « Grenelle », et compte plus de 500 labellisations à ce jour.

Adhérer à la démarche EcoQuartier permet à la commune de répondre aux enjeux locaux, sociaux et environnementaux, comme la lutte contre l'étalement urbain, la réduction de l'artificialisation des sols, l'adaptation aux changements climatiques avec la préservation des ressources naturelles et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Aussi, nous souhaitons consolider l'identité territoriale du bourg en confortant son rôle de centralité du territoire. En effet, notre projet d'aménagement de l'EcoQuartier couvre le périmètre du centre bourg. Il prévoit ainsi la construction du hameau des familles mais également la réhabilitation de l'ilot Saint Antoine, l'incitation à la rénovation du bâti avec l'opération programmée d'amélioration de l'habitat ; la priorisation des modes actifs lors de l'aménagement des espaces publics ; le développement des mobilités actives… Toutes ces actions sont les premières réalisations de notre projet de territoire global.

Notre volonté politique est surtout d'associer la population à la construction de ce projet d'EcoQuartier. Nous souhaitons créer une dynamique communale inclusive pour l'ensemble des habitants et créer les conditions du bien vivre ensemble.

Pour nous accompagner, nous pouvons bénéficier de l'aide du CEREMA, établissement public engagé pour l'aménagement durable des territoires. En effet, la commune a été retenue en juillet 2022 par la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, le Ministère de la transition écologique et le Cerema pour bénéficier de cet accompagnement en ingénierie.

Le CEREMA s'implique au plus près des collectivités porteuses de projet, pour les accompagner méthodologiquement face aux défis de l'aménagement durable. Nous les remercions chaleureusement pour leur accompagnement dans la réalisation de notre EcoProjet.

Après les discours, nous signerons la Charte EcoQuartier pour lancer officiellement la démarche !

Avant de conclure, je souhaiterais remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin au réaménagement du parc des deux jalles, à la construction du parking et à l'installation des ombrières photovoltaïques.

Je remercie dans un premier lieu nos partenaires financiers, sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

Merci à l'Etat, représenté par Monsieur le Sous-préfet, qui a financé le projet à hauteur de 302 268 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement local et de la dotation d'équipement des territoires ruraux dans le cadre du programme France Relance.

Merci au SDEEG qui a contribué au financement de l'éclairage public et de l'effacement des réseaux et la SEM Energies pour l'installation des panneaux photovoltaïques.

Merci aux conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement pour leur conseils en ingénierie pour les aménagements paysagers.

Merci au Conseil Départemental de la Gironde, représentée par Madame la Conseillère Départementale, qui a participé au financement à hauteur de 61 096 € dans le cadre du soutien global aux projets locaux.

Merci à l'Agence Nationale du Sport qui a participé financièrement à la création du pumptrack à hauteur de 10 000€.

L'opération a coûté au total environ 1.5 million financée en partie par les subventions et autofinancée par la commune à hauteur de 1 million 100 euros.

Je remercie vivement toutes les entreprises ayant participé à la réussite du projet :

SARRAZY, groupe COLAS pour la réalisation du parking

ATECH pour la fourniture du mobilier urbain,

Velosolutions et CMR Exedra pour la création du pumptrack,

ID VERDE et le CAUE pour l'aménagement paysager du parking et du parc,

SONESDI pour la réalisation de l'aire de jeux,

EIFFAGE pour l'enfouissement des réseaux aériens dans le parc

Les entreprises AESM, ELIES, MDM, RAYNAL, LEBON, AD CONSTRUCTION pour la réhabilitation du local Comité des fêtes

Je remercie les élus investis dans les groupes de travail et notamment Nicolas Poinot qui a porté le projet.

Merci également aux agents administratifs et techniques qui ont suivi le projet de l'idée à sa conception en passant par son montage financier et technique, par le suivi des travaux, le suivi financier, jusqu'à son inauguration aujourd'hui. Merci pour votre investissement.

Je remercie Aquitanis d'être présent, le CEREMA, la Communauté de Communes Médullienne et tous nos partenaires qui nous soutiennent dans nos projets et permettent leur réalisation.

Merci à l'association des commerçants et aux autres associations communales de participer à la vie de notre commune, à la faire vivre et à participer aux différentes concertations pour la faire évoluer.

Pour conclure, que dire d'autre que d'exprimer ma fierté de voir les Castelnaudais profiter du soleil et des beaux jours dans notre parc, les mercredis, les week-ends, de vous voir toujours plus nombreux à vous essayer aux virages du pumptrack, à vous voir surveiller les petits sur les toboggans, à profiter de cet écrin de verdure … je suis fier de cette réalisation et vous remercie encore, vous tous, qui avez participé à son succès.

Merci.